

Pour les associations, les carrières d'Arvel doivent disparaître

VILLENEUVE

La coalition des opposants a célébré hier sa victoire face au plan d'extension des carrières d'Arvel. Elle exige désormais la cessation de l'exploitation et la remise en l'état du site.

Pour la deuxième fois de l'histoire, une conférence de presse réunissait les quatre principales associations suisses de protection de l'environnement. Réunis par l'association villeneuvoise SOS-Arvel, les représentants d'Hel-

vetia Nostra, Pro Natura, WWF et de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP) ont célébré leur victoire conjointe, matérialisée par l'arrêt du Tribunal fédéral du 13 mars dernier. Une décision qui a mis un coup d'arrêt définitif au plan d'extension des carrières d'Arvel. Mon-Repos ayant en effet jugé que la protection du site des Monts d'Arvel, classé à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP), prévalait sur la fourniture annuelle de 50 000 tonnes de

ballast aux CFF, principal argument invoqué par les exploitants.

Etat vivement critiqué

Pas question cependant pour les opposants de se reposer sur leurs lauriers. Leur prochain objectif est clair: obtenir la fin de l'exploitation du site. Suite à la décision du TF, la société Carrières d'Arvel SA, filiale du géant Colas/Bouygues, ne dispose en effet selon eux plus de permis d'exploiter valable.

Les associations ont en outre exigé la remise en état des lieux, prévue par le permis délivré en

1973. Un processus compliqué qui pourrait prendre une bonne quinzaine d'années, afin d'effacer l'importante «balafre» apparue après plus de cent ans d'exploitation. Le cas échéant, de nouvelles actions en justice sont prévues.

Au-delà du cas d'Arvel, les associations ont également à nouveau dénoncé avec insistance les «collusions» entre exploitants de carrières du canton et autorités vaudoises, créant un «état de non droit». Malgré le poids de la décision du TF, le feuilleton ne semble pas près de devoir s'arrêter. **MARC ISMAIL**



ARNOLD BURCHER

Robert Haas, secrétaire de SOS-Arvel, **Pierre Chiffelle**, avocat des associations, et **Serge Ansermet**, secrétaire du WWF Vaud (de g. à dr.)